

**1 et 2 mars 2014**

31 ieme Rallye de Vaison

**ASA VAISONNAISE**

**TEAM VASIO ROMAIN**

**RÈGLEMENT PARTICULIER**

- COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2014
- CHALLENGE DU COMITÉ RÉGIONAL PROVENCE / ALPES / CÔTE D'AZUR DES RALLYES
  - ❖ PILOTES ET COPILOTES
  - ❖ JEUNE ESPOIR RALLYE

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : le 13 /01/2014

Ouverture des engagements : Dès parution du règlement.

Clôture des engagements : 17/02/2014 à minuit

Parution du road-book : 17/02/2014

**Le road book sera disponible uniquement sur le site du rallye :**  
[www.teamvasioromain.com](http://www.teamvasioromain.com)

Dates et heures des reconnaissances : 23/02/2014 et 28/02/2014 de 8h00 à 20H00

Vérifications des documents et des voitures le : 1/03/2014 de 7 Heures à 12 Heures  
Lieu : ESPACE CULTUREL de VAISON LA ROMAINE

Vérification des voitures le 1/03/2014 : PLACE GEORGES BRASSENS de 7H 30 à 12h30

Heure de mise en place du parc de départ le : 1 /03/2014 de 7h30 à 12h30

1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs le : 1/03/2014 à 11h30 Lieu : Espace Culturel

Publication des équipages admis au départ le : 1 /03/2014 à 13h45 Lieu : ESPACE CULTUREL

Publication des heures et ordres de départ le : 1/03/2014 à 13 Heures 45 Lieu : ESPACE CULTUREL

Briefing des pilotes prioritaires le 1/03/2014 à 14 h Lieu : ESPACE CULTUREL

Départ première étape le : 1/03/2014 à 14h30

Arrivée première étape à VAISON LA ROMAINE le 1/03/2013 à 16.h51

Publication des résultats partiels le : 1/03/2014 à 20 h Lieu : ESPACE CULTUREL

Départ deuxième étape à VAISON le 2/03.2012 à 8 H.

Arrivée finale à : VAISON LA ROMAINE le 1/03/2014 à 15h02

Publication des résultats du rallye le : 2/03/2014 30 minutes après la dernière voiture entrée en parc. Lieu : VAISON LA ROMAINE

Remise des prix le : 2/03/2014 à 18h Lieu : ESPACE CULTUREL VAISON LA ROMAINE  
Les équipages classés qui n'y participeraient pas au complet perdront le bénéfice de leur prix

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ASA VAISONNAISE organise les 1 et 2 mars 2014 en qualité d'organisateur Administratif.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA R37 du 23.01.2014 et visa du comité PACA N°13

### Comité d'Organisation

Président : GAUTHIER Jacques et LACOMBE Paul

Membres : Comité directeur ASA VAISONNAISE et Comité directeur TEAM VASIO ROMAIN .....

Secrétariat du Rallye, Adresse : Team Vasio Romain-BP 44- 84110 VAISON LA ROMAINE.....

Téléphone : 06 66 08 95 69- GAUTHIER Jacques- mail : gauthier.jacques@voila.fr

Permanence du Rallye : Team Vasio Romain -84110 VAISON LA ROMAINE

### Organisateur technique

Nom : TEAM VASIO ROMAINE

Adresse : BP 44- 84110 VAISON LA ROMAINE- TEL LACOMBE Paul 06 72 72 30 64

#### 1.1P. OFFICIELS

Présidente du Collège des Commissaires Sportifs	Mme. DUCARTERON Marilyne	Lic 6840
Membre du Collège	M.GALLI Robert	Lic 9206
	Mme BOUTIN Catherine	Lic 161086
Directeur de Course	M.PATISSON Albert	Lic 5475
Adjoints à la direction de Course	M.DUCARTERON Marc	Lic 9003
	M.CONSO Philippe	Lic 66
	M.RICHARD Robert	Lic 44762
Responsable chronométrage	<b>Mme. RICHARD Marie-Christine</b>	Lic 49602
Adjoint à la Direction de Course Voiture B B R	M. BERTOS Jean-Pierre	Lic 3535
Adjoint à la Direction de Course Voiture Damier	M. LEROY Jean Christophe	Lic 156956
Directeur d'épreuves	M.VINCENSINI Marie Odile	Lic 9656
Directeur d'épreuves	M .VERNET Daniel	Lic 147321
Commissaire Technique Responsable	M.VIEUX Patrick (B)	Lic 113719
Commissaires Techniques	M. PINAZO J –François (B)	Lic 1085
	M.BLANC Philippe (B)	Lic 38131
	M.AUDISIO Jean Michel(C)	Lic 3344
	M.ETIENNE Philipe (C)	Lic 25619
	M.GHENO Jean(B)	Lic 317811
Médecin au PC	Dr. LEROY Jacqueline	Lic 156956
Médecin sur E S	Dr. BOUDET Francis	
	Dr. JACOB Alain	
Chargé des relations avec les concurrents	M. PIPARD Jacques	Lic 143607
	M.DEVRIESSE Jean Luc	Lic 37766
Responsable des Commissaires	M.BERNARD Jean-Yves	Lic 152564
Responsable de la Presse	Mme. BASSOTTI Elisabeth	Lic 196336

#### 1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye de VAISON compte pour la coupe de France des rallyes 2014 coefficient 2, le challenge C.R.S.A Provence Alpes Cote d'Azur « Jeunes Espoir Rallye » et « Pilotes et copilotes »

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : Samedi 1/03/2014 à VAISON LA ROMAINE De 7h00 à 12h15 h à l'Espace Culturel.

Les vérifications techniques auront lieu le 1/03/2013 de 7h15 à 12h30 place Georges Brassens

Les vérifications finales seront effectuées : GARAGE VALDELUC Avenue Marcel Pagnol 84110 VAISON LA ROMAINE .

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au rallye de VAISON doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 17.02.2014

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 330€
- sans la publicité facultative des organisateurs : 660€

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.3P. ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard FFSA.

Le parc d'assistance est indiqué dans l'itinéraire du rallye avec un contrôle horaire d'entrée et de sortie , ce parc est le même pour toute la durée du Rallye.

Toute assistance est interdite en dehors du parc réservé à celle-ci.

Les organisateurs fourniront un autocollant à chaque équipage avec le n° du concurrent à coller sur le pare brise des véhicules et permettra d'accéder au parc d'assistance.

### **4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ARTICLE 5P. PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le Rallye de VAISON représente un parcours de 209,35 km.

Il est divisé en deux étapes de trois sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 36.200 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES1	combe de veaux	5 km 500
ES 2	Mérindol les oliviers Propiac	6 km 300
ES 3.5	Mérindol les oliviers Propiac	6 km 300
ES 4.6	Brantes Savoillans	5 km 900

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

## 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : 24 Février et 29 février de 8 h à 20 h

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont : Commissaire de route : chasuble orange et

- Chef de poste : chasuble rouge

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

Les prix et coupes ne sont ni cumulables ni reportables :

	GENERAL	GROUPE	1 à 4 partants	5 à 8 partants	9 à 14 partants	15 à 20 partants	+ de 20 partants	FEMININ
1er	650 euros	350 euros	250 euros	330 euros	330 euros	330 euros	330 euros	150 euros
2ème	500 euros	250 euros		150 euros	150 euros	170 euros	170 euros	90 euros
3ème	400 euros	150 euros			100 euros	100 euros	130 euros	
4ème						75 euros	100 euros	
5ème							75 euros	
			Si moins de 3 partants Celles-ci seront	de 3 confondues	partants avec les	dans les classes N3, N4 et A8 N2	GT9, GT10	Si moins de 3 partants seul le 1 <sup>er</sup> récompensé.

De nombreuses coupes seront remises.

Des commissaires seront récompensés par tirage au sort.

Note : en cas d'ex æquo, les temps réalisés dans l'ordre des épreuves serviront à départager les concurrents. Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

**La remise des prix se déroulera le 2/03/2014 à l'heure prévue à l'ESPACE CULTUREL VAISON-LA-ROMAINE**

**Les équipages classés qui n'y participeraient pas au complet, perdront le bénéfice de leur prix.**

**Tous les articles non mentionnés dans le présent règlement sont conformes au règlement standard des rallyes.**